

## Le budget communal 2021 : sécuriser l'avenir par différents leviers

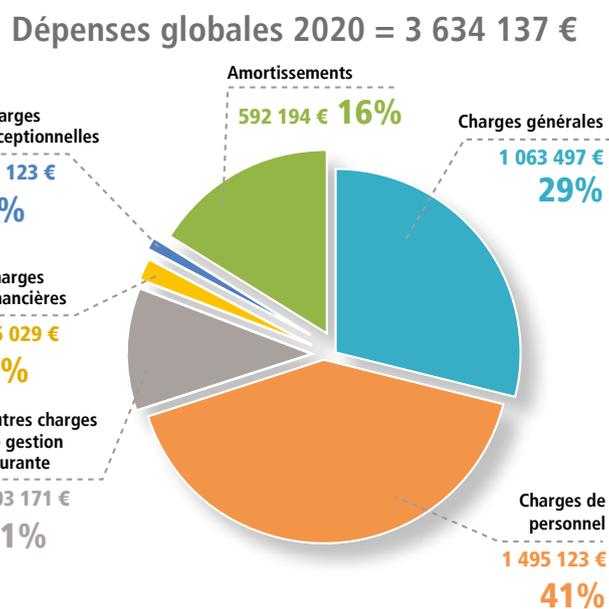
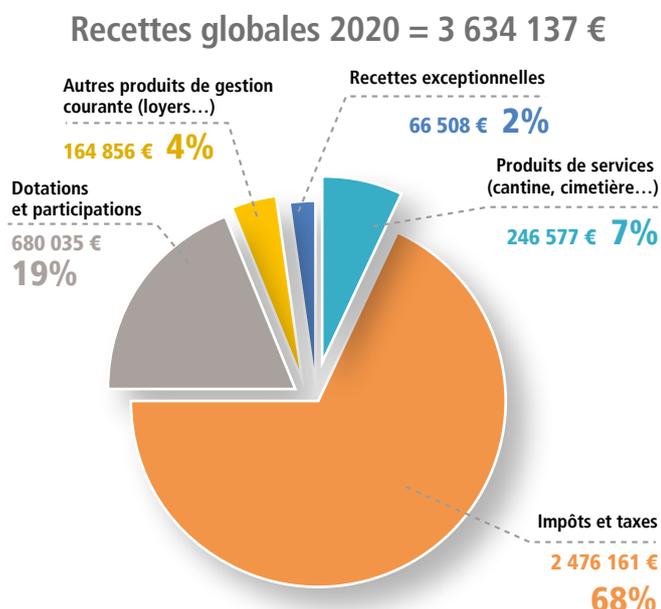


Le budget voté le 23 mars 2021 est le reflet des actions et des projets décidés par le conseil municipal. C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la Commune pour une année civile. Ce budget 2021 a été construit d'une façon responsable, réaliste et rigoureuse. Il s'inscrit dans la continuité des actions conduites lors du précédent mandat avec de nouvelles perspectives de projets et la volonté de concentrer nos efforts à la fois sur le bien-vivre, la proximité et sur l'attractivité de notre commune.

Avec une maîtrise des coûts, un maintien d'un bon niveau d'épargne et malgré cette crise inattendue de la Covid 19, la municipalité continue sa politique d'investissements pour des services de qualité aux Cellariens et l'entretien de la commune. Cette rigueur budgétaire permet d'aborder 2021 sereinement avec la forte volonté de sécuriser l'avenir.

Les graphiques ci-dessous du compte administratif des opérations comptables réalisées sur 2020 et validées par les élus témoignent de notre feuille de route. Ces comptes permettent de garder le cap des investissements communaux.

### Compte administratif 2020 Hors cessions d'immobilisations





# Comment est construit le budget communal ?

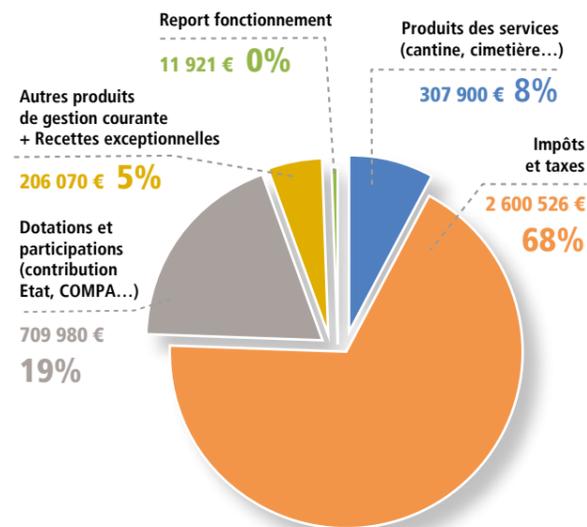
## Il est divisé en deux parties

**1. Une section de fonctionnement :** elle est constituée de recettes et de dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en service quotidienne des actions décidées par les élus.

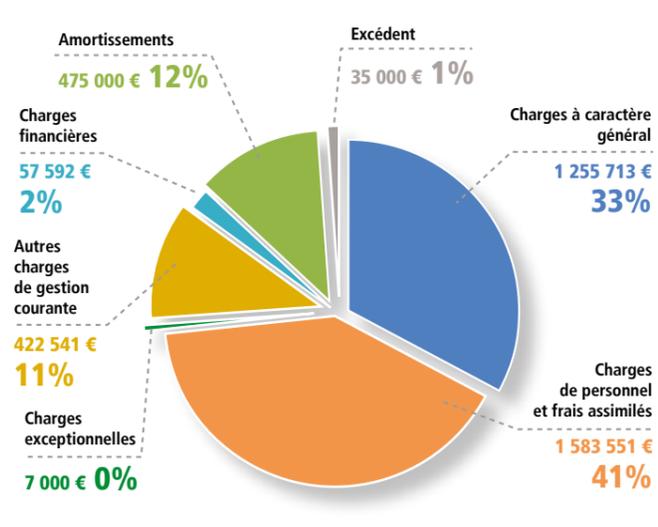
**2. Une section d'investissement :** elle est utilisée pour l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie. Les recettes et les dépenses de chaque section doivent être équilibrées. Ces sections sont liées par l'excédent des recettes de fonctionnement qui est utilisé l'année suivante pour financer une partie des investissements de la Commune. Tout ceci dans le but de maintenir une Capacité

d'AutoFinancement (C.A.F) suffisante. Pour rappel la C.A.F mesure la capacité à financer, sur ses propres ressources, les besoins communaux tels que les investissements ou le remboursement de dettes. Cette C.A.F permet d'envisager sur plusieurs années des projets structurants et de ramener le niveau d'endettement de la Commune à des ratios lui permettant de les financer dans les meilleures conditions.

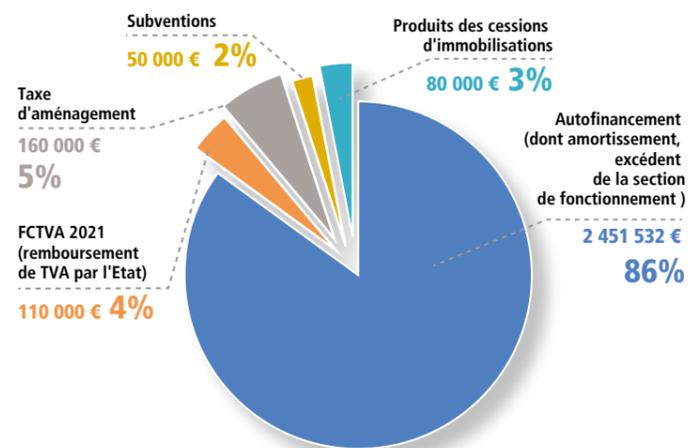
### Recettes budget primitif 2021 de fonctionnement = 3 836 397 €



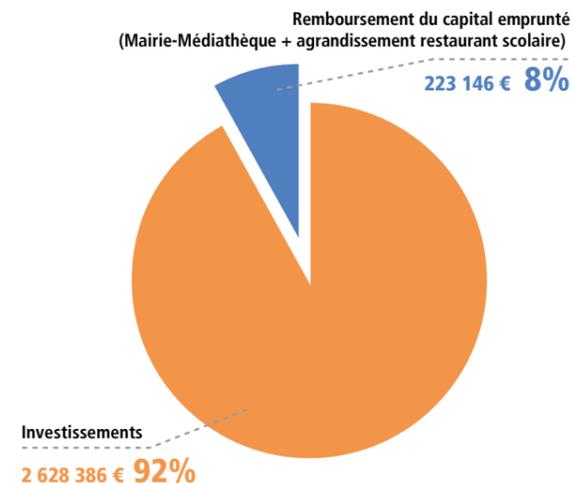
### Dépenses budget primitif 2021 de fonctionnement = 3 836 397 €



### Recettes budget primitif 2021 investissements = 2 851 532 €



### Dépenses budget primitif 2021 investissements = 2 851 532 €



# Sécuriser l'avenir dès maintenant

## Un contexte global durablement chaotique

Des secteurs entiers de l'économie sont au bord de la rupture : cafés, restaurants, artistes et techniciens du monde de la culture et de l'événementiel... La majorité du secteur économique souffre d'un ralentissement conséquent

de son activité. Les associations culturelles, éducatives et sportives sont également touchées. Un point positif observé en 2020 : après chaque période de confinement, la consommation et plus généralement l'activité économique ont

rebondi très fortement. Malgré tout, l'état de crise sanitaire perdure et rend impossible l'établissement de perspectives à l'échelle de l'année.

## Les recettes et les dépenses communales durant cette année de pandémie

Même si l'exercice 2020 ne peut en aucun cas servir de référence, on peut constater que les dépenses de certains postes budgétaires ont chuté : réalisation de spectacles, festivités, sorties, charges du restaurant scolaire... alors que d'autres ont explosé : produits d'entretien, petits équipements (masques, gel hydro-alcoolique, aménagement des postes d'accueil, des salles de réunion...)

Les recettes ont baissé : suspension des loyers, du fait de la solidarité communale pour les professionnels impactés et au restaurant scolaire par la baisse de la fréquentation des élèves. Depuis 2018, l'exonération de la taxe d'habitation pour une partie des contribuables impacte les recettes communales. Le niveau de compensation de la suppression progressive de la Taxe

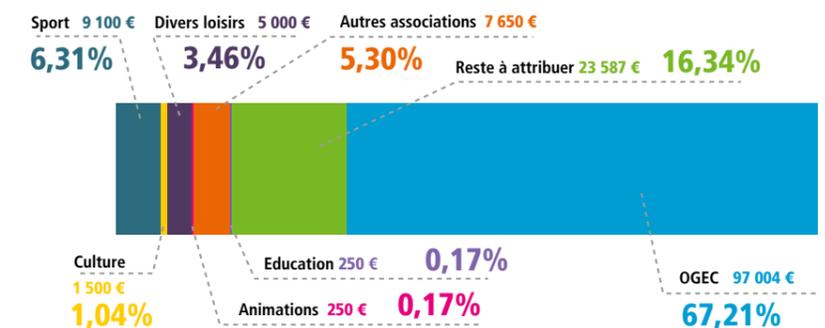
d'Habitation sera inférieur à ce que rapportait le paiement de cette taxe par les concitoyens. Il n'y a pas pour le moment de menaces sur les Dotations d'Etat à court terme. Mais il convient d'être vigilants sur le plus long terme. En effet, leur diminution est due à l'accroissement des dettes de l'Etat.

## La Commune soutient ses associations en augmentant leurs subventions allouées

En 2021, une provision sera inscrite au budget permettant au Conseil, par délibération, de se porter solidaire des acteurs locaux en danger notamment les associations sportives, culturelles ou éducatives afin qu'elles puissent reprendre normalement leurs activités dès que possible.

### Total des subventions 2021 : 144 341 €

Votées au conseil municipal du 23 mars 2021



## Des investissements à long terme pour des projets d'amélioration du cadre de vie cellarien durant le mandat 2020-2026

En termes d'investissements, l'année 2020 n'est pas significative. Une première année de mandat est souvent une année d'études avant l'enclenchement des travaux les plus importants qui se déroulent traditionnellement au cœur du mandat. La crise sanitaire a rendu difficile la tenue des réunions de programmation, des groupes de travail et a retardé les dépenses d'investissements mais aussi les recettes associées (remboursement de la TVA, subventions...) Le budget 2021 prévoit un programme d'investissements adaptés à nos capacités financières

visant à renforcer l'attractivité de la commune notamment au niveau du bourg et du complexe sportif. Ces investissements sont financés par l'autofinancement (C.A.F), les subventions et dotations de l'Etat. Sur 2021, aucun emprunt ne sera contracté malgré les taux bas. Au 31/12/2020, la dette par habitant s'élève à 806 € contre 751 € en moyenne dans les communes de même taille. Cependant notre capacité de désendettement est de 3,8 ans ; ce qui est relativement court comparé au seuil d'alerte de désendettement de 7 ans fixé par l'Etat.

### Voici les principaux investissements sur 2021 :

- Voirie / Entretien : 800 000 €
- Toiture et charpente école publique : 230 000 €
- Acquisitions foncières : 200 000 €
- Aménagement ancien cimetière : 112 000 €
- Peinture et scène salle William Turner : 42 000 €
- Sol du complexe sportif + matériel : 32 000 €
- Passage en éclairage à leds : 10 000 €

## Comment garantir un autofinancement durablement fort ?

• **En maîtrisant les dépenses de fonctionnement** entre autres la masse salariale. La commune mutualise ses compétences avec le SIVOM (petite enfance, enfance et jeunesse) qui seraient particulièrement coûteuses en main-d'œuvre si elles lui étaient directement rattachées. Pour les remplacements,

l'animation de la pause méridienne, le point de collecte de déchets verts, l'entretien du cimetière, la commune a recours au personnel d'ELI et d'IDELISS.

• **En instaurant une dynamique des recettes fiscales** par le réajustement du taux d'imposition. Après plusieurs mois de réflexion

sur des scénarii possibles, le Conseil municipal a conclu qu'il était nécessaire d'augmenter le taux d'imposition sur le foncier bâti dès 2021. Le choix s'est porté sur une augmentation de 3 points, soit un taux qui passe de 15.2% à 18.2%, pour préserver notre sécurité financière et maintenir la qualité des services.



## Plusieurs points d'argumentation viennent étayer ce choix difficile

- Le maintien des taux des autres collectivités sur 2021 (Compa, Département et Région) permet de ne pas alourdir l'assiette fiscale trop brutalement.
- Au regard de sa strate (communes de 2 à 5 000 habitants), Le Cellier se situe « en retrait » d'un point de vue fiscal.

### ÉVOLUTION COMPARÉE DES TAUX DE TAXE (en % de la valeur locative) SUR LE FONCIER BATI (TFB)

Taxe foncière sur le bâti € / habitant Population 2018	Le Cellier 3 884 hab	Ligné 5 232 hab	St-Mars-du-Désert 5 009 hab	Oudon 3 843 hab	Couffé 2 556 hab
2017	14,75%	24,40%	33,03%	22,95%	17,68%
2018	15,20%	25,62%	33,20%	24,10%	18,39%
2019	15,20%	26,39%	33,37%	24,46%	19,13%
2020	15,20%	27,18%	33,87%	24,46%	19,90%
2021	18,20%				

La Commune est consciente de l'effort demandé, cependant le contribuable cellarien restera avec une fiscalité avantageuse et bien en dessous des communes voisines pour les mêmes services. Beaucoup d'efforts par la collectivité ont été faits ces dernières années et il reste malgré tout un travail considérable et très coûteux en voirie et sur les bâtiments communaux.

Cet effort fiscal collectif va permettre d'investir sur toute la période du mandat dans les grands projets ci-contre (chiffres approximatifs qui évolueront en fonction de l'avancée des projets) :

Rénovation école élémentaire	700 000 €
Travaux bourg circulation	1 000 000 €
Voie et aménagements	1 200 000 €
Équipements sportifs	1 300 000 €
<b>Total</b>	<b>4 200 000 €</b>

## Vie communale

### Procurations pour élections départementales et régionales

En cas d'absence pour voter aux élections départementales et régionales des **13 et 20 juin prochains, ne tardez pas à établir une procuration** car vous risquez de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.

La démarche peut se faire auprès d'un **commissariat** ou d'une **gendarmerie**, du **tribunal dont dépend votre domicile ou votre lieu de travail**. Vous donnerez procuration à un autre électeur du Cellier qui votera selon vos consignes.

Retrouvez toutes les informations nécessaires

sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), à la page <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>.

Il sera également possible d'établir une procuration en ligne à compter du 6 avril. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.lecellier.fr>

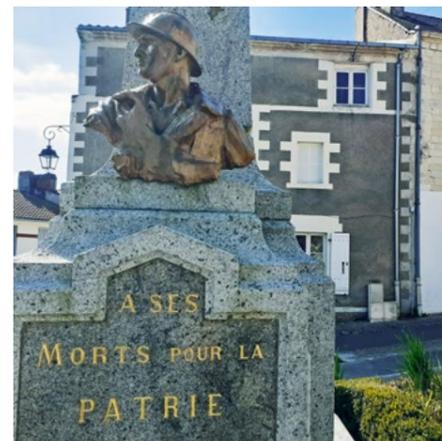


### Célébration du 8 mai 1945

Comme l'année dernière, la commémoration du 8 mai se tiendra en comité restreint. Seuls, les portedrapeaux, les membres du bureau de l'union des anciens combattants et les représentants de la mairie pourront être présents pour honorer cette date.

Une dépose de gerbe ainsi que la lecture des traditionnels discours auront lieu.

**Philippe MOREL, le maire, invite la population à observer une minute de silence ce jour-là afin de commémorer cette date.**

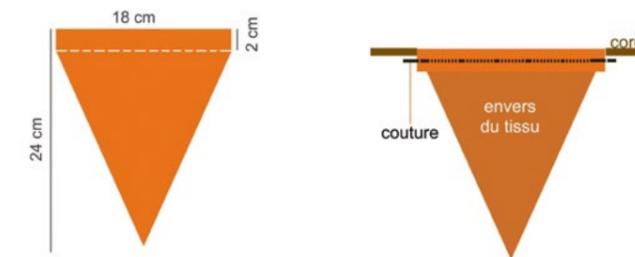


## Confection de guirlandes festives en tissu : avis aux couturières et couturiers

Pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du Forum des Associations prévu le 4 septembre au stade des Noues, la Commune aimerait habiller et colorer le site avec des guirlandes en tissu. Pour ce faire, elle lance un **appel aux volontaires qui auraient des chutes de tissu uni ou à motifs et qui accepteraient de confectionner des fanions**. Ces fanions seront ensuite glissés sur des cordes vouées à être tendues de part et d'autre du site de la manifestation pour lui donner un air de fête.

Ces guirlandes festives seront bien entendu réutilisées pour habiller les sites d'autres manifestations comme les fêtes de la musique et du 14 juillet.

Ci-dessous le gabarit à utiliser pour fabriquer les fanions :



Une fois confectionnés, vous pourrez déposer vos fanions en tissu à l'accueil de la mairie.

Merci par avance de votre participation.

Contact : 02 40 25 40 18 ou [culture@lecellier.fr](mailto:culture@lecellier.fr)

### Rééquilibrage du lit de la Loire – Lancement de l'enquête publique : exprimez-vous !

Redonner plus de liberté au fleuve, reconnecter les bras secondaires, rehausser les niveaux d'eau en étiage et le fond du lit... tels sont les objectifs ambitieux poursuivis par ce programme. L'enquête publique préalable à l'autorisation environnementale unique du projet se tiendra jusqu'au 7 mai 2021 et concernera l'ensemble des communes se situant le long de la Loire entre Les Ponts-de-Cé et Nantes.

Cette enquête publique permet :

- De vous donner toutes les informations utiles pour apprécier le programme,
- Recueillir vos observations et avis et de les prendre en compte pour l'autorisation préalable au lancement des travaux.

Plusieurs possibilités pour vous informer et participer à cette enquête :

- En consultant le dossier d'enquête publique jusqu'au 7 mai dans les mairies d'Ingrandes-Le-Fresne-sur-Loire, Mauges-sur-Loire, Ancenis, Orée d'Anjou, Sainte-Luce-sur-Loire et Saint-Julien de Concelles
- En vous rendant sur <http://reequilibrage-loire-vnf.enquetepublique.net>
- Par mail : [reequilibrage-loire-vnf@enquetepublique.net](mailto:reequilibrage-loire-vnf@enquetepublique.net)
- En vous rendant aux permanences de la commission d'enquête. Retrouvez toutes les dates et lieux sur <https://reequilibrage-loire.vnf.fr>

Nous comptons sur vous !



### Du changement du côté du marché

Pour information, le **vendeur ambulant de fruits et légumes « L'île aux fruits »** sera désormais présent sur le marché du Cellier situé sur l'esplanade de la terrasse **uniquement le mercredi de 8 h à 13 h**. Quant au cordonnier Stéphane LALOUX, il ne sera plus présent le samedi matin.

## Vie communale

### A compter du 24 avril, l'écocyclerie TroCantons du Cellier sera ouverte du mercredi au samedi

TroCantons, l'écocyclerie du Pays d'Ancenis, est une association dont le principe vise à proposer une solution de réemploi pour les objets du quotidien pouvant encore servir (vaisselle, jouets, puériculture, livres...). Ce principe simple permet à la fois de réduire le volume de déchets produit, de s'équiper à moindre coût, de développer de l'emploi local non qualifié et non délocalisable et de proposer une activité bénévole aux personnes ayant envie de consacrer du temps à tous ces sujets.

En 2012, en lien avec la municipalité, TroCantons a ouvert un site au Cellier à côté des ateliers municipaux, Zone d'activité de Bel-Air. Depuis, l'activité n'a cessé d'augmenter, le réemploi étant devenu un acte de consommation presque ordinaire qui convainc chaque jour de plus en plus d'habitants. Les effets sont palpables : tous sites confondus c'est + 150 % du chiffre d'affaire global en 5 ans, 1 200 tonnes collectées, 500 tonnes revendues en boutique, 51 salariés (48 équivalents temps plein), 100 bénévoles, 2500 clients par semaine sur l'ensemble des sites...

La crise sanitaire, le contexte économique et environnemental général n'ont fait qu'accroître cette tendance, faisant du secteur du réem-



ploi un secteur économique comme un autre. TroCantons, pour répondre aux attentes, a donc décidé d'élargir ses horaires d'ouverture du site du Cellier pour offrir un plus grand confort d'utilisation.

**A partir du samedi 24 avril, les nouveaux horaires seront donc les suivants :**

**Pour la boutique :**

- Mercredi au samedi : 9 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

**Pour les dépôts de marchandises\* :**

- Mercredi au vendredi : 13 h 30 à 17 h
- Samedi : 9 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

(\*Seuls les objets non volumineux sont réceptionnés sur le site du Cellier).

**Pour toute information, contacter le 02 40 97 78 55 ou sur le site internet : [www.trocantons.org](http://www.trocantons.org)**

## Vie associative

### Pilot'Âges : un service de transport solidaire basé sur le bénévolat

L'association Pilot'Âges a pour objectif d'offrir au Cellier un service solidaire basé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes sans moyen de transport.

#### Comment ça fonctionne ?

Vous avez des difficultés de déplacements (pas de véhicule, des difficultés pour conduire, besoin de faire des courses, consultations chez le médecin ou un spécialiste...). Un groupe de bénévoles est à votre disposition pour vous emmener et vous accompagner.

#### Combien ça coûte ?

Il vous sera demandé une adhésion de 5 € par an.

Le coût du transport s'élève à 0,35 € par kilomètre.

Le nombre de kilomètres est calculé au départ du domicile du bénévole.

Un forfait de 3 € est demandé pour les trajets inférieurs à 10 km.

A la fin de la course, le bénévole fera signer un reçu à la personne transportée.



#### Qui appeler ?

Il suffit de téléphoner au moins 48 h à l'avance au correspondant du Cellier : Paul LORENDEAU au 07 66 25 79 72. L'association est toujours à la recherche de bénévoles.

## En piste avec Acro Cirque



L'association « Acro Cirque » a été créée par Christiane AUBIN le 29 janvier 2009 pour palier à la fermeture d'une école de cirque au Cellier dans laquelle elle encadrerait l'activité cirque et pour honorer l'invitation d'un festival en Irlande sur lequel 8 élèves étaient invités à présenter leur spectacle. A ses débuts, les activités de l'association étaient dispensées dans les complexes sportifs du Cellier et de La Varenne. Puis, il y a 5 ans, Acro Cirque s'est installé en location au Cellier sur la zone d'activités de Bel-Air dans un espace entièrement aménagé et dédié. Présidée encore aujourd'hui par Christiane AUBIN, l'association s'est fixé comme objectifs **d'enseigner, pratiquer et promouvoir les arts du cirque et faire découvrir à tous les publics les différentes disciplines du cirque en vue de la création d'un spectacle.**

Formée à la gymnastique artistique féminine et multiples spécialités circassiennes, Christiane AUBIN encadre bénévolement du lundi au samedi tous les cours de l'association et propose la pratique de 2 disciplines distinctes : l'acro-gym (acrobaties au sol et portés acrobatiques) et le cirque (toutes disciplines). Ces deux activités sont accessibles aux 6-18 ans et aux adolescents. Chaque cours mêle débutants et confirmés d'âges divers afin que petits et grands puissent apprendre des uns des autres. Cette pluralité du groupe crée une dynamique d'entraide et d'observation favorable à la progression, la bienveillance, la vigilance et l'esprit collectif. Quant aux petits de 3 à 6 ans, Acro Cirque a développé spécialement pour eux un cours de préparation corporelle et artistique basé sur le cirque visant à travailler leur équilibre et la maîtrise de leur corps. Enfin, pour les plus de 12 ans ayant déjà fait du cirque et souhaitant se spécialiser sur un agrès comme par exemple le trapèze, le tissu ou le mât chinois, l'association propose un cours de spécialisation au sein duquel ils expérimentent, créent et acquièrent de

l'autonomie. En juin, tous les deux ans, au théâtre de la Fleuriaye à Carquefou, pour le plaisir des familles et proches des élèves, un spectacle « façon pro » est donné sous forme de numéros ponctuels par des entresorts. La mise en scène et les costumes sont créés par Christiane qui, le jour du spectacle, est épaulée par une quarantaine de bénévoles pour gérer les loges, coulisses, points bar-restauration et le placement en salle. Une équipe à qui l'association offre un apéro-dîatoire en septembre pour la remercier de son aide précieuse.

Au sein d'Acro Cirque, il existe également une troupe de 16 circassiens. Ce sont des jeunes âgés de 8 à 20 ans qui ont été repérés au sein de l'école par Christiane, pas spécialement pour leurs compétences, mais plutôt pour leur savoir-être et engagement. La troupe bénéficie de cours spécifiques dans lesquels ils montent, seul ou à deux, des numéros et où chacun peut laisser libre court à sa créativité. Cette troupe est invitée régulièrement à jouer son spectacle



à l'occasion, par exemple, de fêtes de villages ou soirées de comités d'entreprises. Elle anime aussi des ateliers d'initiation au cirque sur des événements associatifs, institutionnels ou familiaux mais aussi au sein des écoles, comme cela est prévu en avril à Couffé avec l'école Saint-Joseph qui a fait appel à elle pour des ateliers et la création du spectacle de fin d'année.

L'association comptabilise aujourd'hui 150 inscriptions au lieu de 190 la saison précédente. Compte-tenu de la situation sanitaire, Acro Cirque a diminué volontairement ses quotas d'inscriptions en septembre 2020 afin que les distanciations physiques puissent être respectées dans chaque cours. Les 2/3 des élèves sont originaires du Cellier et le dernier tiers vient de communes voisines (Oudon, Ligné, Mouzeil, Champtoceau, La Varenne) ou plus lointaines (Saint-Laurent-des-Autels, La Chapelle-sur-Erdre ou Nantes). Quant à l'équilibre homme-femme sur l'ensemble des cours, il y a beaucoup de garçons chez les 4-6 ans et ils se font très rares mais mords chez les 6 ans et plus. D'ailleurs, l'école est fière de compter parmi ses élèves de vrais accros du cirque avec quelques jeunes qui suivent les cours depuis 12 ans et d'avoir lancé des vocations avec 2 anciennes élèves devenues circassiennes professionnelles se produisant aujourd'hui avec le célèbre Cirque du soleil.

Affichée sur les murs de l'école, l'affirmation « Je vais y arriver » donne le ton des valeurs importantes pour Acro Cirque : la persévérance, le dépassement et la confiance en soi. L'entraide, l'écoute et le plaisir sont également essentiels à son projet. Alors, si toi aussi tu partages ces principes et que le cirque fait voltiger ton cœur, rejoins l'école du Cellier.

Contact : Christiane AUBIN  
à [acro-cirque@hotmail.com](mailto:acro-cirque@hotmail.com)  
ou au 06 30 44 35 12

## Du football diversifié au Cellier Mauves FC



de découverte s'est déroulée au Cellier ce dimanche 4 avril, à l'initiative d'Aurélien Picot, éducateur au sein du club, Le Cellier Mauves FC. Cette séance a permis à plus de 30 personnes de découvrir 3 activités de football diversifié : foot en marchant, fut-net (tennis-ballon) et footgolf, au Stade des Noues.

Ces pratiques présentent l'avantage d'être accessibles à tous les amateurs de football, quels que soient leur âge, leur condition physique ou leur niveau technique. Ces activités sont mixtes. D'autres activités seront organisées dans les prochains mois, en vue de l'ouverture éventuelle, dès la saison prochaine, d'une section dédiée au football diversifié au sein du club.

### Résultats de la tombola du Tournoi International

Le tirage au sort de la tombola organisée pour le Tournoi International 2020 s'est déroulé ce 4 avril. Les résultats sont accessibles sur le site internet du club. Les lots sont à retirer au stade des Noues le samedi matin entre 10 h et 11 h.

**Informations et contact :** [lecelliermauvesfc.fr](http://lecelliermauvesfc.fr)  
**Contact presse / communication :** Arnaud Guérin [arnaudguerin@yahoo.fr](mailto:arnaudguerin@yahoo.fr) – tél. : 06 25 73 70 51

Les pratiques du football connaissent une forte dynamique de diversification pour s'adapter à l'évolution des attentes des footballeurs de tous âges. Futsal, beach-soccer, foot à 5, foot loisir, foot en marchant... enrichissent l'offre proposée à tous les amateurs du ballon rond.

Le Cellier Mauves FC envisage également d'élargir son offre. Une séance

### « Histoire et Patrimoine » : son cahier n° 3 sortira en mai

« Histoire et Patrimoine du Cellier » sortira son troisième cahier au mois de mai. A travers ses 32 pages en couleur et ses nombreuses illustrations, il continue l'évocation des belles demeures du bourg et de ses rues. Il présente le patrimoine et les habitants de 5 hameaux (Les Thébaudières, La Simonière, La Gicquelière, Launay, La Barre Peinte). Il évoque les épidémies qui ont ravagé notre commune aux siècles derniers.

Comme les cahiers précédents, il sera vendu 5 € à la maison de la presse « La Terrasse » du Cellier et dans les maisons de la presse des communes environnantes. Il pourra être adressé par voie postale moyennant une participation aux frais de 4 €.

**Contact :** Fernand Boursier, secrétaire, par mail : [fmh.boursier@free.fr](mailto:fmh.boursier@free.fr) ou au 02 40 25 43 15.

## Association des Thébaudières



**Activités proposées :**

- Galette des rois
- Balade et pique-nique
- Vide-grenier
- Nombre d'adhérents : 45

**Création de l'association en janvier 1999.**

- **Objet :** Organiser des animations pour favoriser les rencontres entre voisins.
- **Public ciblé :** les habitants des Thébaudières. Ouvert à tout public uniquement à l'occasion du vide-grenier organisé dans le centre bourg.

**Coordonnées du représentant local :** Fanny DELAS  
 Mail : [familledelas@free.fr](mailto:familledelas@free.fr) • Tél. : 06 88 33 02 09

## Voyage en Italie avec L'Avventura

L'association « L'Avventura, école italienne du Cellier », telle qu'elle existe dans sa forme actuelle, est récente ; elle n'a que deux ans. Néanmoins, les cours d'italien remontent à beaucoup plus longtemps. Ils sont nés d'un échange amical entre Le Cellier, Oudon et Sommacampagna, commune italienne de la province de Vérone dans la Vénétie et ont été accueillis, en 2015, par Gina CERNUSCO de l'Association Artistique de la Forêt. Avec le départ de Gina pour Ancenis, les élèves des cours ont souhaité conserver une école cellarienne et c'est ainsi que l'association L'Avventura a été créée en juillet 2019 avec pour objet l'apprentissage de la langue et de la culture italienne. Dispensés par Clélia MARCHESE, les cours sont suivis aujourd'hui par 10 femmes et 2 hommes âgés de plus de 60 ans provenant majoritairement du Cellier mais aussi d'Oudon, Ancenis et Bouzillé. Bien que la maîtrise de la langue ne soit pas tout à fait homogène dans le groupe, l'association ne propose qu'un seul niveau d'enseignement le mardi matin à la salle Louis-de-Funès toutes les trois semaines (hors vacances scolaires).

Un programme très cadré sur un thème précis est établi par l'enseignante pour la saison. Le thème de l'an passé était la Renaissance. Cette année, place au baroque. Les cours s'articulent autour de l'acquisition de la langue écrite comme orale. Ils s'appuient aussi bien sur l'actualité de la presse que des romans contemporains italiens tout en ne perdant pas de vue



une connaissance approfondie de l'histoire du pays. Un programme dense et tourné vers les arts que chacun peut, s'il le souhaite, enrichir d'un article, d'une recette ou d'un livre. Les cours sont animés uniquement en italien, ce qui permet une immersion totale des élèves. Parce que le théâtre occupe une place majeure dans la culture italienne et que l'apprentissage d'une langue passe aussi par le jeu, les cours s'intensifient au cours de l'année avec le mon-

tage de saynètes de théâtre vouées à être jouées en fin d'année devant un public de proches et d'anciens élèves. Un moment de plaisir qui stimule la mémoire, l'écoute et renforce la complicité du groupe. Ecris et imaginés par la professeure d'italien, les textes s'inspirent des farces de la comedia dell'arte. Quant aux costumes et masques, ils sont confectionnés par les élèves eux-mêmes qui se délectent d'incarner à fond leurs personnages.

En complément des cours de langue, des sorties culturelles et voyages sont programmés. Une visite de l'exposition Léonard de Vinci au Louvre a pu se tenir juste avant le confinement en février 2020. Malheureusement, la pandémie de la Covid-19 a empêché le maintien d'autres projets en 2020-2021. L'Avventura avait prévu de rencontrer le club de langue italien de Nantes, de participer au festival du film italien au cinéma Le Katorza et de découvrir Bologne et ses alentours (Ferrare, la Sicile, Milan...). Néanmoins, consciente de la préciosité du lien qui soude ses adhérents, l'association s'est organisée en janvier 2021 pour poursuivre ses cours de langue en distanciel via une plateforme de visioconférence. Les cours sont suivis par l'ensemble des adhérents et en fonction des moyens numériques de chacun. Une solution satisfaisante mais qu'ils espèrent temporaire tellement l'envie de se réunir à nouveau est grande.

Se fixant un maximum de 15 élèves pour garder l'agréable dynamique actuelle, la présidente Line BELLIVIER lance un appel à la gent masculine qui souhaiterait rejoindre L'Avventura, l'école italienne du Cellier.

**Contact :** Line BELLIVIER à [lfbellivier@hotmail.com](mailto:lfbellivier@hotmail.com)

## Association La Chasse La Grande Funerie



**Création de l'association en janvier 2015.**

- **Objet :** promouvoir la chasse sur la commune du Cellier
- **Public ciblé :** adultes à partir de 18 ans
- **Nombre d'adhérents :** 6

**Coordonnées du représentant local :** Michel DELANOUE  
 Mail : [md.location.44@gmail.com](mailto:md.location.44@gmail.com) • Tél. : 06 79 77 80 50

## Vie scolaire et extra scolaire

### Relais Petite Enfance : balade dans la nature du Cellier

Le 9 février dernier, le Relais Petite Enfance a organisé une « balade nature » autour du Château de Clermont. Quelques assistantes maternelles, avec les enfants qu'elles accueillent, ont ainsi exploré la nature et ses trésors, sous les conseils avisés d'Audrey TACHOIRE, éducatrice nature. Un temps de partage et de découverte qui a ravi les petits et les grands !



## Saison culturelle



### Appel aux groupes pour la fête de la musique

En ces temps difficiles, nous avons tous besoin de nous projeter, de pouvoir se dire que, bientôt, nous pourrions nous rassembler pour goûter à nouveau aux joies de la culture.

Le Cellier prépare l'édition 2021 de la Fête de la Musique qui, si le contexte sanitaire le permet, aura lieu dans le bourg le **samedi 19 juin à partir de 19 h**. Un changement de date lié à l'organisation des élections des 13 et 20 juin.

**Avis aux artistes locaux qui ont envie de partager leur musique et vivre un moment convivial au Cellier, faites-vous connaître avant le 7 mai auprès du service en charge de la Culture au 02 40 25 40 18 ou [culture@lecellier.fr](mailto:culture@lecellier.fr)**

## Commerçants / artisans / artistes

### Karine TESSON, psychopédagogue récemment installée au Cellier



Diplômée de 2 Masters en Sciences de l'éducation et enseignante spécialisée mais aussi dotée d'une solide expérience de 15 ans auprès d'enfants et d'adolescents, Karine Tesson, psychopédagogue, propose aujourd'hui son accompagnement via une expertise individualisée.



- Besoin d'aide pour organiser son travail à la maison
- Coup de pouce à un moment donné de son parcours : explorer et choisir son orientation, préparer un examen...

#### Adulte

- Souffler un instant, sans votre enfant, pour un temps d'écoute et d'échange sur la situation qui vous préoccupe
- Réfléchir ensemble à la mise en place d'outils éducatifs/ pédagogiques à la maison

- Retrouver un climat serein à la maison : diminuer les conflits et (re)créer des moments de complicité
- Etre accompagné dans des démarches à effectuer (Maison Départementale des Personnes Handicapées, orientation), conseils sur des spécialistes à consulter

#### Flexibilité, accompagnement personnalisé et suivi

En fonction des spécificités et des besoins de votre enfant, Karine lui propose différentes méthodes afin de trouver celle qui lui correspond le mieux.

**Karine Tesson – Psychopédagogue (La Pévelière, Le Cellier) :**  
[karine.tesson@gmail.com](mailto:karine.tesson@gmail.com) ou  
06 60 34 07 10

**En savoir plus sur son site :**  
[www.karinetesson-psychopedagogue.fr](http://www.karinetesson-psychopedagogue.fr)

### Une nouvelle kinésologue au Cellier !

Récemment installée sur la commune, Yodalys Kinésologie se fera un plaisir de vous recevoir à son cabinet. Vous pourrez y découvrir la **kinésologie**, mais aussi des **soins énergétiques**.

La kinésologie est une pratique professionnelle qui favorise le **mieux-être physique, émotionnel et énergétique**. Elle permet de résoudre les perturbations accumulées dans le corps pour retrouver un équilibre dans son quotidien : stress, douleurs physiques, peurs, agressivité, problèmes de peau, traumatismes, équilibrer sa voix, retrouver le sommeil... La kinésologie et les soins énergétiques peuvent être d'une grande aide dans votre parcours.

Les séances s'adressent à tout le monde, **des enfants aux personnes âgées**, en passant par les **animaux** de compagnie ou d'élevage.

#### Information et rdv :

**Christlène Péret au 06 08 68 92 75 ou sur [yodalys.kinesologie@gmail.com](mailto:yodalys.kinesologie@gmail.com).**

**Vous pouvez aussi la retrouver sur internet :**  
[www.yodalyskinesologi.wixsite.com/yodalys](http://www.yodalyskinesologi.wixsite.com/yodalys)



## Pays d'Ancenis et alentours

### Dispositif « Prépa Permis de conduire » : la région des Pays de la Loire propose un financement au permis pour les publics jeunes

Afin de lever le frein majeur d'accès à l'emploi et à la formation qu'est l'absence du permis de conduire, particulièrement pour les jeunes demandeurs d'emploi peu qualifiés, la Région des Pays de la Loire propose le dispositif « Prépa Permis de conduire ».

Ce dispositif est déployé sur l'application « Moncompteformation », dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

**L'activation de ce dispositif est possible jusqu'au 31 décembre 2021.**

Il concerne la préparation au Permis B (préparation au code, cours de conduite, passage de l'examen), dans le cadre d'un achat individuel de formation.

#### En savoir plus sur

<https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/fiche-dispositif/667>



### Randonnée Rêves de Loire du 1<sup>er</sup> mai 2021



Contact : 06 80 88 16 29 ou [revesdeloire4449@orange.fr](mailto:revesdeloire4449@orange.fr)  
[www.reves-de-loire.fr](http://www.reves-de-loire.fr)

Le 1er mai 2021, Rêves de Loire organise une **randonnée pédestre avec au choix 2 circuits en boucle : 8 km ou 15 km. Départ de la salle des Cartelles à La Varenne entre 8 h 30 et 9 h 30.**

Ravitaillement en cours, si possible apporter son verre.

**Participation de 4 €.**

Le concours photos sur le thème « La Loire au petit matin » continue jusqu'à début septembre 2021.

### Action Job d'été 2021 développée par la Mission Locale du Pays d'Ancenis

A défaut de pouvoir organiser son habituel « Forum Job Été et Alternance » en raison du contexte sanitaire, la Mission Locale du Pays d'Ancenis met à disposition une boîte à outils (via Padlet) afin d'aider les jeunes à rechercher un emploi saisonnier et à se renseigner sur d'autres possibilités.

Les jeunes y trouveront des **conseils sur le CV et la lettre de motivation**, mais aussi des **offres d'emploi**, des **liens vers des sites emploi de nos partenaires** (Emploi Pays Ancenis, Pôle Emploi, ANEFA...etc) ou encore des **informations sur le Bafa, le baby-sitting** et bien d'autres !

**A la recherche d'un job pour cet été ? Prend contact avec la Mission Locale !**

- Avec Instagram ou Facebook • Par mail : [accueil@mlpaysancenis.fr](mailto:accueil@mlpaysancenis.fr)
- Par téléphone ou SMS au 06 02 07 75 37 (Ségolène à l'accueil)

La Mission Locale donnera un lien internet afin d'avoir accès à cette boîte à outils.

## Expression du groupe minoritaire

### Le Cellier durable et solidaire

Lors de notre réunion publique, il y a un an, nous avons évoqué la question de la fracture numérique, et plus particulièrement notre volonté de pallier les difficultés d'accès aux démarches administratives.

Pour construire cet axe fort de notre projet Solidaire, nous nous étions appuyés sur les conclusions rendues en février 2020 par le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis, à la suite de son enquête sur la « Dématérialisation des services au public ».

Aujourd'hui, les démarches doivent de plus en plus être réalisées en ligne. La fermeture des guichets d'accueil impose l'utilisation d'internet pour établir une carte d'identité ou une carte grise mais aussi pour valider sa déclaration d'impôt, constituer un dossier CAF ou effectuer des recherches d'emploi.

Ces procédures administratives, et bien d'autres, ne sont pas facilement accessibles à tous. Ainsi, nombre d'entre nous abandonnent, au risque de renoncer à leurs droits. Et cela concerne toutes les tranches d'âge, même les jeunes, pourtant à l'aise avec les réseaux sociaux.

La situation sanitaire n'a fait qu'aggraver les inégalités. Nous ne pouvons rester insensibles à ce constat. C'est pourquoi, les élus du Cellier Durable et Solidaire ont proposé cet axe de travail à la Commission Affaires Sociales. Ses membres y ont répondu favorablement.

Il s'agit de faciliter l'accès au matériel nécessaire, de communiquer des outils d'aide afin de rendre chacun autonome mais aussi de permettre aux personnes qui en ont besoin d'être accompagnées par des intervenants formés. Cela permettra de retrouver le contact humain qui fait tant défaut lors de ces formalités, et ce, encore plus en ce moment.

[lecellierdurableetsolidaire@gmail.com](mailto:lecellierdurableetsolidaire@gmail.com)



# RENDEZ-VOUS

## Le Cellier en avril

**Mercredi 14 / 13 h 30**  
Ouverture point de collecte  
déchets verts  
Bois-Harnier

**Samedi 24 / 9 h 30 à 17 h**  
Nouveaux horaires de  
TroCantons  
Z.A Bel-Air

## Le Cellier en mai

**Dimanche 9**  
**⚠ Annulation** du  
vide-grenier organisé  
par l'association Les  
Thébaudières et Loisirs et  
Détente de Launay  
Bourg

**Reporté au 26 septembre 2021**

**Mardi 18 / 18 h 30**  
Conseil municipal  
Salle William-Turner

## Urbanisme

### Permis de construire délivrés entre le 18 février et le 17 mars 2021 :

Commune Le Cellier - Aménagement d'une voie douce  
Allée de Clermont

SCI La Gare - Construction de 2 bâtiments industriels avec division  
de terrain – ZA Les Relandières

SCI Rabouin - Aménagement de places de stationnements couvertes  
et non couvertes – 90 route des Relandières

### Erratum : permis délivrés les 21 et 25 janvier 2021

CRUAUD Michel - Construction d'une maison - Rue des écoreuils

CRUAUD Lola - Construction d'une maison - Rue des écoreuils

CHAPEAU Mathias - Construction d'une maison  
Route de la cale de Clermont

## État Civil

### NAISSANCES

**GRIGNON Martin** 15 février 2021  
**PENNEC HÉNAFF Maïwenn** 20 février 2021  
**DE FREITAS Nino** 21 février 2021

### DÉCÈS

**DUPAS née MALTESTE Dominique (66 ans)** 19 février 2021  
**OGEREAU Françoise (77 ans)** 3 mars 2021  
**LEBOT Claude (85 ans)** 4 mars 2021



Contactez votre centre de recrutement  
GENDARMERIE au 02 40 20 24 24

ou par mail :

[cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Infos et inscriptions :

[www.lagendarmerierecrite.fr](http://www.lagendarmerierecrite.fr)

 @CIR.Nantes

## Numéros d'urgence

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon :  
**02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants  
et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde :  
**02 40 29 40 02**
- Médecin de garde :  
**116 117**
- ENEDIS Urgence :  
**09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence :  
**0 800 47 33 33**
- Suez Urgence :  
**09 77 40 11 21**
- Centre anti-poison d'Angers :  
**02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et  
sexuelles : **3919**

## Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline ORTHION, Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY, Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault



**Le Cellier**  
Le fleuve, la terre, la cité

Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone : 02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – [mairie@lecellier.fr](mailto:mairie@lecellier.fr) – [www.lecellier.fr](http://www.lecellier.fr)  
Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à [infocom@lecellier.fr](mailto:infocom@lecellier.fr) (ou par courrier) impérativement  
**au plus tard le 19 avril** pour la parution le 15 mai du Lien n°77. Aucune proposition anonyme ne sera traitée.